



COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE DE GUADELOUPE

Séance du 29 septembre 2020

DELIBERATION N° 2020/03

Approbation de la participation financière de l'Office de l'eau de Guadeloupe au projet de coopération intercaribéens pour la valorisation des filtres plantés de végétaux pour le traitement des eaux usées dénommé CARIBSAN

Le Comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe, réuni le 29 septembre 2020, délibérant valablement,

- **Vu** le code de l'environnement, en particulier ses articles L. 213-13-1 et R. 213-50 à 71 ;
- **Vu** la loi n° 2005-95 du 9 février 2005 relative à la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement ;
- **Vu** le décret n°2017-401 du 27 mars 2017 relatif à la gouvernance de l'eau et de la biodiversité dans les départements d'outre-mer ;
- **Vu** le programme pluriannuel d'interventions de l'Office de l'Eau adopté par le Comité de l'Eau et de la Biodiversité le 20 novembre 2018 pour la période 2019-2024 ;
- **Vu** le budget de l'Office de l'eau de Guadeloupe ;
- **Vu** l'avis favorable émis par la Commission Eau et Planification du Comité de l'Eau et de la Biodiversité le 8 septembre 2020 ;
- **Vu** le rapport présenté en séance ;

DÉCIDE :

- D'approuver le projet de l'Office de l'Eau Guadeloupe de mener des actions de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement ;

- D'émettre un avis favorable sur la participation financière de l'Office de l'eau au projet de COOPÉRATION INTERCARAIBES POUR LA VALORISATION DES FILTRES PLANTES DE VÉGÉTAUX POUR LE TRAITEMENT DES EAUX USEES dénommé CARIBSAN en réponse à un appel à Manifestation d'Intérêt n°2 initié par INTERREG ;

SOULIGNE que la participation financière de l'Office de l'Eau sera de 30 000 € et ne peut, en aucun cas, dépasser la limite de 1 % de ses ressources, le cas échéant et suivant les règles statutaires en vigueur pour chaque catégorie de personnels, avec le concours de ses agents.

Fait et délibéré à Basse-Terre le 29 septembre 2020,

La Présidente du comité de l'eau et de la biodiversité

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a vertical line extending downwards.

Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO